

Enjeux croisés de l'audiovisuel et du numérique : actualités juridiques et contractuelles



OBJECTIF

Une formation de deux jours pour s'informer des dernières évolutions de la jurisprudence et comprendre les problématiques juridiques spécifiques aux numériques et à l'audiovisuel.

PUBLIC VISÉ & PRÉ-REQUIS

Formation ouverte à tout professionnel travaillant dans le secteur de la culture, des médias et du numérique.
Aucun pré-requis n'est demandé.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Deux jours de formation en salle comprenant des exposés théoriques ainsi que des études de cas concrets.
Les cours sont assurés avec l'aide d'un paper-board ainsi que d'un vidéoprojecteur.

SUIVI & ÉVALUATIONS

Feuilles de présence à émerger
Fiches d'évaluation remises à la fin de la formation
Envoi des présentations des intervenants
Remise d'une attestation de fin de formation

JOUR 1

(9h30 - 13h) Plateformes de partage de contenus, medias sociaux (Facebook, Instagram, Snapchat, etc.) et données personnelles : droits, obligations, opportunités

- Droits et interdictions pour l'entreprise : publication, modération, avis et commentaires ;
- Définition des droits des « communautés » et des « fans » ;
- Politique de confidentialité et encadrement du data management.

(14h30 - 18h) Analyse législative, réglementaire et jurisprudentielle en matière de droit d'auteur, droit de l'audiovisuel et droit du numérique

- Décryptage de l'actualité sur les 12 derniers mois ;
- Principaux enseignements pratiques en résultant ;
- Impacts sur la pratique contractuelle à anticiper.

JOUR 2

(9h30 - 13h) Les relations entre les acteurs de l'audiovisuel et les plateformes vidéo

- La protection des contenus ; leur monétisation et leur promotion ;
- Les différents contrats : partages de revenus, encapsulage (embed publishers), régie publicitaire, opérations spéciales (brand content), VOD payante...

(14h30 - 18h) Contrat et nouveaux services audiovisuels

- L'appréhension des nouveaux services audiovisuels par le contrat ;
- La sécurité technique ;
- Le défi de la délimitation territoriale par le contrat.

INTERVENANTS

Karine RIAHI, Avocat associée,
Spring Legal

Marc SCHULER, Avocat à la Cour,
Taylor Wessing

Giuseppe DE MARTINO, Président,
Loopsider

Julien GROSSLERNER, Avocat à la
Cour, Grosslerner Avocats

DATES

30 & 31 janvier 2018

DURÉE

2 journées de 7 heures
soit 14 heures en présentiel

TARIF

450 euros HT la journée

OBJECTIFS

- Être au courant de l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle en matière de droit de l'audiovisuel, droit d'auteur et droit du digital ;
- Comprendre toutes les problématiques et spécificités juridiques liées aux enjeux croisés de l'audiovisuel et du numérique ;
- Maîtriser la dimension juridique de son activité professionnelle ;
- Aborder les thématiques de manière pragmatique.